

## Journée interprofessionnelle d'action et de grève le 5 mars : les cadres aussi !

Alors que Laurence Parisot et les signataires de l'accord national interprofessionnel censé sécuriser l'emploi militent activement pour une transcription législative fidèle à la virgule près de leur texte par le Gouvernement et les parlementaires, les deux Confédérations CGT et FO, opposées au texte, viennent de décider de mobiliser les salariés le 5 mars. Qu'on ne s'y trompe pas, la situation est suffisamment sérieuse pour que nous nous retrouvions sur des éléments aussi essentiels que le refus d'« un mauvais accord pour les droits sociaux » parce qu'il « organise une plus grande flexibilité pour les salariés, un recul de leurs droits individuels et collectifs au bénéfice des employeurs ».

Le précédent numéro de Flash-cadres avait cherché à donner le maximum d'éléments de lecture de cet accord. Il est également possible de retrouver sur le site de l'UGICT, (<http://www.ugict.cgt.fr>) un argumentaire très complet. Analysés et mis en perspective, chacun de ses articles révèle des reculs, des avancées en trompe-l'œil, des promesses soumises à de nouvelles négociations.

La lourde insistance du Medef à imposer sa rédaction de la loi en dit long sur le niveau des attaques contre les droits sociaux des salariés. On ne peut cantonner les élus de la République dans un rôle de « simples scribes au service du Medef » ! Cette formule de Bernard Thibault est aussi une manière de valoriser le travail de pédagogie entrepris par toutes les organisations de la CGT en direction du gouvernement mais surtout des parlementaires qui « doivent bien comprendre les conséquences qu'impliquerait une transposition de l'accord dans la loi ». Mais cette démarche est indissociablement liée au niveau de mobilisation des salariés. C'est bien le sens de l'appel de notre Fédération, que relaie l'UFC, pour que la journée du 5 mars soit une forte journée de grèves et de manifestations, y compris pour les cadres des entreprises de notre secteur.



### Branche Poste

#### Banque Postale : CGT +2,24 pts

Avec 12,86% des suffrages, la CGT progresse à la Banque Postale, tant par rapport aux dernières élections au Comité d'Entreprise (+2,24 points) que par rapport aux élections au Conseil de Surveillance de 2006, (+ 1,59 point).

A noter que ce scrutin, organisé de façon électronique, connaît une baisse du taux de la participation de plus de 15 points.

Le résultat est un réel encouragement aux propositions portées par la CGT en faveur « d'une banque pas comme les autres ».

Non seulement, La Banque Postale doit garder sa spécificité issue du Service Public postal avec des valeurs solidaires, pour toutes et tous, mais sa stratégie doit également mieux prendre en compte la dimension humaine dans ses organisations et mieux répondre aux attentes de son personnel.

#### Un Accord cadre « signé » à La Poste... sans la CGT

Tout au long des négociations, la CGT s'est engagée avec comme seul objectif : avoir un accord national applicable dans tous les métiers et dans tous les services qui réponde aux attentes exprimées par les postières et postiers.

La CGT estime que la direction de La Poste n'a pas suffisamment pris en compte les attentes des personnels cadres et non cadres et ne l'a donc pas signé.

Cependant, notre volonté reste intacte, investir par les luttes au quotidien les négociations à tous les niveaux de l'entreprise pour faire entendre toutes les revendications et obtenir leur satisfaction. Dans le contexte actuel où les restructurations reprennent de plus belle, la participation des postiers aux grèves et manifestations du 5 Mars est indispensable.

### Branche Télécoms

#### Progression de la CGT à FT

Les 42615 salariés de droit privé, qui représentent près de 45% de l'effectif de France Telecom et dont plus de la moitié sont cadres, viennent d'élire leurs représentants aux CCP\*. La CGT le craignait, le vote électronique n'a pas remporté le succès escompté par la direction, la participation est faible, 47,64%. Dans un contexte d'évolution importante du salariat (+10386 électeurs depuis les dernières CCP en 2009), la CGT stabilise son influence avec 16,65% des voix et renforce sa 1<sup>ère</sup> place auprès des employés et agents de maîtrise. Par rapport au dernier scrutin en date, les élections CE de novembre 2011, la CGT progresse de 2,59 points (+1,19 chez les cadres et +5,35 chez les non cadres). La CGT remercie les cadres qui lui ont fait confiance. Elle les invite à la rejoindre pour défendre les droits de chacun-e et en gagner pour tous !

\*(CCP : Commission Consultative Paritaire)

#### Quand l'emploi des uns fait le chômage des autres...

Déshabiller Pierre pour habiller Paul n'est en général pas une très bonne idée. Encore moins quand il s'agit d'emplois. La CGT s'étonne donc que l'Agence Française de Développement, dépendant du Ministère des Affaires Etrangères, ait signé le 12 décembre dernier, une convention de prêt avec un organisme Marocain pour le développement de zones d'activité économique dont les deux tiers, soit 100 millions d'euros, vont avoir un impact non négligeable sur la délocalisation d'activités de centres d'appels internes ou sous-traités ainsi que de services informatiques situés aujourd'hui en France.

Pour la CGT, les peuples ont droit au développement, mais pas en partant du principe que Paul revient bien moins cher que Pierre ! Non au Made in Finance.

## Mobilisation pour un contrat social européen

Les politiques d'austérité menées par les pays européens ont pour conséquences d'appauvrir toujours plus les salariés et les retraités.

En France le patronat se sert de la crise pour remettre gravement en cause, les droits sociaux et les garanties collectives et remplacer le code du Travail, par le « gré à gré salarié-patron » avec l'accord national interprofessionnel.

Aussi, la CGT participera le 14 Mars au rassemblement à Bruxelles, pour dénoncer avec le mouvement syndical européen, la nocivité des politiques d'austérité. Elle continue à informer les salariés sur le contenu de l'accord et leur propose de se mobiliser en participant aux grèves et manifestations décidées le 5 Mars.

## Pourquoi augmenter les salaires pour sortir de la crise ?

Pour la CGT une des origines de la crise est celle de la défallance d'un système économique et politique qui a pour conséquence la dévalorisation du travail.

La hausse des salaires est nécessaire pour rééquilibrer le partage de la valeur ajoutée en faveur des salariés, accroître la consommation et assurer une vie décente. C'est bon aussi pour notre protection sociale et pour la croissance économique. En 1950, pour 100 € de masse salariale les entreprises versaient 9,5 € de dividendes et 4,5 € de charges d'intérêts. Aujourd'hui, pour 100 € de masse salariale, les propriétaires reçoivent 36 € et les créanciers 10 €. Ainsi, les prélèvements financiers (dividendes et intérêts) représentent la moitié de la masse salariale des sociétés non financières.

Pour la CGT, sortir de la crise c'est augmenter les salaires et diminuer le coût du capital.

## Les propositions de la CGT

Il faut inverser radicalement le processus en revalorisant le travail dans toutes ses composantes et notamment la rémunération.

La CGT exige la réouverture des négociations salariales dans toutes les entreprises et au niveau de l'État pour la revalorisation du point d'indice et de toutes les grilles salariales sur la base d'un SMIC à 1 700 € bruts, la garantie du doublement du salaire en 20 ans, et un minimum de salaire pour les cadres de 3 086 € bruts/mois (plafond de la Sécu) et pour les retraité(e)s, un taux de remplacement au minimum de 75% pour une carrière complète.

## Gaza

Depuis plus de 5 ans, la population de Gaza subit un blocus total, illégal aux yeux du droit international, qui augmente chômage, misère, désespérance et annihile toute perspective d'avenir pour la jeunesse palestinienne.

Le bilan, du 14 au 22/11/2012, est de 6 israéliens (dont 3 civils), 174 palestiniens (dont 107 civils) tués et des centaines blessés.

La CGT, qui a fermement condamné ces dernières hostilités, et son association de solidarité Avenir Social, en lien avec leur partenaire syndical en Palestine, la PGFTU, lancent un appel financier à la solidarité, destinée à des projets en Palestine, et plus particulièrement à Gaza ! (Avenir Social 263, Rue de Paris Case 419 Montreuil Cedex « solidarité Palestine »).

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Un toit pour tous !

La Fondation Abbé Pierre, tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme face à une crise qui s'accroît et s'élargit.

"Les nouvelles sur le front du logement ne sont pas bonnes", résume P. Doutréigne, dont le rapport a été dévoilé.

Selon la Fondation, 685.000 personnes sont dépourvues de logement personnel (dont 133.000 sans domicile fixe), mais au total 3,6 millions sont "non ou mal logées" et plus de 5 millions sont "fragilisées" par la crise du logement.

Les déclarations de bonnes intentions du ministère de tutelle ne se suffiront pas.

Elles se heurtent aux restrictions budgétaires inscrites dans le traité européen d'austérité traité austérité » et qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier !

## Chômage : toujours en hausse

20<sup>ème</sup> augmentation consécutive du chômage. Les jeunes et les seniors sont les premiers concernés, ainsi que le chômage de longue durée. Et le scepticisme reste de mise. D'abord parce que ce gouvernement n'a pas affiché de rupture avec les politiques d'austérité qui étouffent la croissance. Ensuite parce que l'accord dit de « sécurisation de l'emploi », va faciliter les procédures de licenciement. Nous ne croyons pas au slogan du Medef selon lequel les licenciements d'aujourd'hui feront les emplois de demain.

Enfin, la Cour des Comptes proposant de revoir à la baisse l'indemnisation des chômeurs semble recueillir une oreille attentive du Gouvernement. Tout cela montre bien que pour réellement peser sur le cours des choses, c'est d'une autre politique de l'emploi dont nous avons besoin.

## Pauvreté : quelle volonté ?

Y a-t-il une réelle volonté gouvernementale de lutter contre la pauvreté ? La question est légitime tant les différentes mesures prises sont contradictoires.

D'un côté, des « mesurées » symboliques (clause sociale dans les marchés publics, reconnaissance du droit à l'emploi pour tous, etc.) mais oubliant les retraités.

De l'autre, la politique économique de l'Etat avec restrictions budgétaires, cadeaux aux banques et aux entreprises, facilitation répondant à la demande du Medef pour licencier, bref, une politique qui renonce à changer le système économique et social alors que c'est possible !

Rappelons que la France (5<sup>e</sup> puissance mondiale du FMI) compte 8,6 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (< 803 €) dont 2,7 millions d'enfants.

Il faut changer radicalement le système de répartition des richesses, la gouvernance des entreprises et de l'économie. C'est l'avenir même de l'humanité qui est en jeu !

## Egalité ?

Lors de la Conférence organisée par l'Union Européenne sur le thème de l'écart des rémunérations hommes-femmes, les participant(e)s se sont accordé(e)s à dire que les écarts de salaire, en moyenne 20%, ne sont pas les seules discriminations expliquant les différences de rémunération.

Le déroulement de carrière, la ségrégation des métiers, le plafond de verre et l'absence de femmes aux postes à responsabilité sont aussi des facteurs d'inégalité.

Dans les faits rien ne change vraiment, bien au contraire : ainsi pour les cadres, la Part Variable, contribue à accentuer les inégalités.

Pourtant, l'égalité salariale faisait déjà l'objet d'un article du traité de Rome en 1957.

Alors trêve de bonnes intentions, passons donc à la mise en œuvre !